



Changement de destination ?

Par **petigny douglas**, le **17/10/2017** à **07:52**

bonjour, j'ai comme projet de monter une salle de sport, j'ai trouvé un local dans lequel se trouvait jusqu'au 31/07/2017 une entreprise de vente en ligne de matériel de sport en montagne, une fois trouvé le local je suis allé à la mairie le 27/07 pour me renseigner sur les démarches (la zone était sur leurs ordinateurs en ux ou uxb) quand je suis revenu de vacances , le 25/08 la mairie m'a appelé pour me dire que le PLU de la zone avait changé, était en UB (uniquement habitation) et que le maire s'opposait par conséquent à mon implantation.

à noter que le plu a en effet changé au 16/07 mais à la mairie ils n'étaient pas à jour ... est-ce que le fait qu'il y ait eu une activité commerciale peut me permettre d'éviter une demande de changement de destination (je suis dans une petite commune de 16000 habitants .

ce local est idéal pour mon activité et j'ai dépensé de l'argent pour mon business plan et mes plans travaux avant que la mairie m'appelle ...

Merci pour votre aide

Par **Josh Randall**, le **10/11/2017** à **10:31**

Bonjour,

Difficile de répondre sans avoir connaissance du PLU et de l'emplacement de ton activité.
Si tu peux nous donner un lien vers le PLU de la commune concernée..